



COMPTE-RENDU du Conseil d'Administration du 29/10/2014

Présents :

André SALOMON COHEN, Président
Sami MEGERIE, Vice-Président
Chantal MEGERIE, Trésorière
Agnès BEISSON, Trésorière Adjointe
Monique SERATRICE, membre du CA
Jean-Pierre HABOUZIT, membre du CA
Bernard ROBELLETT, membre du CA
Joseph PENNELLO, Coordinateur-animateur du GEM
et chargé de mission : étude de faisabilité « Résidence Accueil »

Excusés :

Jacqueline DELARUELLE, membre du CA
Marie-Noelle SEGURA, secrétaire

Ordre du jour :

Point n°1 : Validation du projet d'étude prospective de faisabilité Résidence Accueil pour personnes handicapés psychiques.

Point n°2 : Contrat de Mme Muriel HUMBERT, animatrice au GEM.

Point n°3 : Activité du GEM.

Point n°1 : Etude prospective de faisabilité Résidence Accueil

-**Rappel** : avec présentation du document étude de faisabilité de construction résidence accueil de 20 à 25 places sur Vaison la Romaine.

Joseph PENNELLO responsable de l'étude sur 6 mois.

-**Objectifs** : proposer une structure de 20 à 25 logements individuels + 1 partie communautaire (buanderie, salle à manger, etc...).

-**Moyens** = alliance champs social et santé mentale. Partenariat CMP, Mairie, Service Social (Travail en réseau).

-**Financement** = accès aux Prêts Locatifs + prêts accessoires supplémentaires.

Les ressources = parties locatives + paiement de l'hôte par Ministère 16€/Pers/Jours.

-**Projet évolutif / admissions** réservées en priorité aux usagers de Vaison et alentours (Nord Vaucluse et Sud Drôme) bénéficiant d'1 allocation adulte handicapé + Allocation Logement.

Ouverture sur le critère de projet de vie à Vaison (regroupement familial, projet professionnel).

Nécessité de création d'1 **commission d'admission** qui traitera les demandes.

Recenser les **besoins particuliers** (logement couple, couple avec enfants, multi-handicap,...)

-Méthodologie :

1 : Recenser les besoins :

Les moyens : enquête réalisée à partir du questionnaire élaboré auprès :

- des membres du GEM,
- des familles,
- des partenaires (CMP/Réseau social)

2 : Mise en place d'1 Comité de Pilotage du projet :

- membres de l'association Passerelle Bleue,
- membres du GEM,
- avis consultatifs à solliciter si besoin.

Réunion 1 fois par mois.

3 : Comité de suivi :

Réunions 1 fois par semaine.

En conclusion :

-Ratification du projet concernant l'étude prospective de faisabilité avec 7 voix en présence de Mr PENNELLO.

-Proposition de Chantal MEGERIE d'envoyer le projet à tous les membres de Passerelle Bleue, y compris les anciens membres pour mobiliser et remobiliser.

-Réunion du premier comité de pilotage le mardi 25 novembre de 18h à 19h au GEM.

-Relais par Joseph PENNELLO auprès des membres du GEM.

-Relais auprès de la Mairie (Maire) + COPAVO (Président).

Point n°2 : Contrat de Muriel HUMBERT, animatrice du GEM

Exposition des différentes possibilités par Chantal MEGERIE.

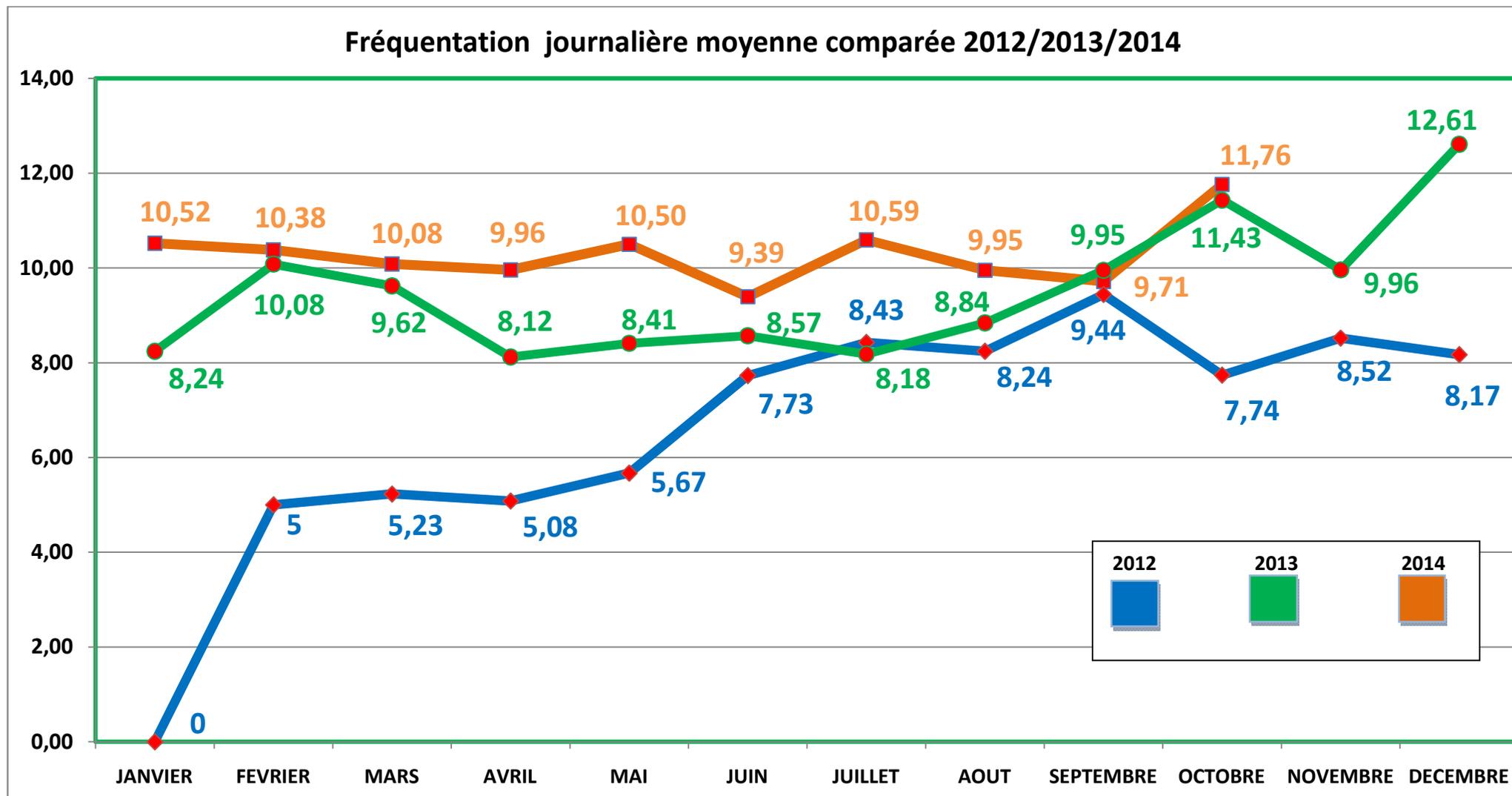
Décision, au vue de la réalité financière, d'1 CDI à temps partiel 50% voté à l'unanimité (6 votants, Mme SERATRICE étant partie plus tôt).

Point n°2 : Activité du GEM

Présentation par Joseph PENNELLO d'un bilan quantitatif intermédiaire de la fréquentation journalière mensuelle (Voir document page suivante).

GEM grain de café

Bilan quantitatif intermédiaire de la fréquentation journalière mensuelle (au 28/10/2014)



Nombre d'adhérents au 28/10/2014 :

Avant d'évoquer le nombre d'adhérents, il nous semble pertinent de préciser qu'au GEM il y a des membres dits actifs et d'autres dits inactifs.

Sont considérés :

-**membres actifs** : les personnes qui sont venues une ou plusieurs fois durant l'année 2014.

-**membres inactifs** : ceux qui sont venus en 2012, et/ou 2013, mais pas sur l'exercice 2014.

-**adhérents** : ceux qui ont pris leur carte d'adhésion (10 €). Cette dernière est valable 1 an de date à date.

En 2014, à ce jour pas moins de **53 personnes sont membres actifs** (67 en 2013, fin décembre), dont **35 adhérents au GEM** (32 en 2013). 25 sont à jour de leur cotisation.

En effet, toutes les personnes n'ont pas souhaité adhérer pour des questions financières ou parce qu'elles sont venues une ou plusieurs fois pour « essayer » et n'ont pas pu et/ou voulu poursuivre.

On notera que depuis le 18 février 2012, date d'ouverture du GEM, **88 personnes ont été accueillies au GEM**.

Les différents types d'activités

Cette année 2014, le GEM aura proposé **10 ateliers** différents ainsi que nombreuses **activités extérieures**.

Les activités proposées se regroupent principalement en deux types :

-Les **activités manuelles, d'expression et de communication**

Terre-Arts plastiques, Jardinage, Cuisine, Détente-relaxation, Photo, Jeux d'écriture, Informatique, Dessin-Peinture, théâtre, Ecole des consommateurs (Troc des passions).

Les activités manuelles, d'expression et de communication sont animées par des bénévoles, des bénévoles usagers du GEM, une intervenante extérieure et l'équipe de salariés.

-Les **activités culturelles et de loisirs**

Cinéma, Spectacles, Randonnées, Vidéo-débat, Karaoké, Piscine, Bowling, Expositions, Pêche, Tournois divers, Pétanque...

On notera que le GEM participe aussi à différentes autres activités à l'échelle de la ville dont:

Le Téléthon, la journée handuicaps, le Comité consultatif handicaps, la semaine d'information et de sensibilisation à la santé mentale (SISM).

Le GEM c'est aussi des temps conviviaux et festifs tels que : des petit-déjeuners/revue de presse, des repas partagés ou élaborés ensemble, des soirées à thème, des lotos, la galette des rois...

Le GEM organise aussi chaque année un séjour : cette année Cassis/Marseille.